

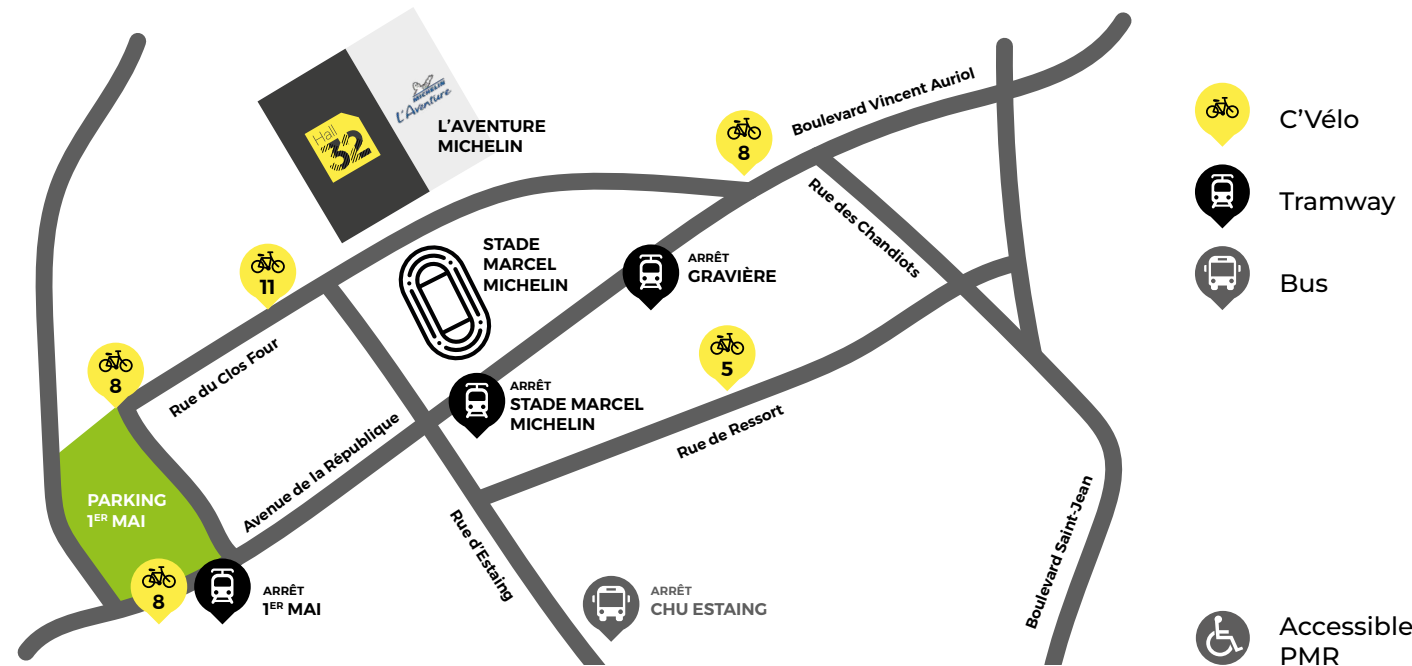


RÉVÉLEZ-VOUS
DANS L'INDUSTRIE
DE DEMAIN



Hall 32 a bénéficié du Programme
d'Investissements d'Avenir du Grand
Plan d'Investissement

Situé en plein cœur de Clermont-Ferrand, dans un quartier en
pleine mutation, Hall 32 est facile d'accès grâce à sa proximité
avec la gare, la ligne de tramway et le centre-ville.



32, rue du Clos Four – 63100 Clermont-Ferrand | 04 15 81 00 30 | contact@hall32.fr | www.hall32.fr

@hall32industrie linkedin.com/school/cfa-hall-32/

Hall 32 - Mars 2023 - Conception & réalisation : Numéria Communication - Crédits photos : © Bruno Ansellem - Marion Létouffé



Ne pas jeter sur la voie publique.



**INFORMATION
TAXE D'APPRENTISSAGE 2023**



RÉVÉLEZ-VOUS
DANS L'INDUSTRIE
DE DEMAIN

32, rue du Clos Four – 63100 Clermont-Ferrand | 04 15 81 00 30 | www.hall32.fr

Tous les ans, vous soutenez des établissements scolaires ou des organismes participant à la promotion des formations techniques et professionnelles, par le biais de la **Taxe d'Apprentissage**.

Investir est un acte fort, de confiance en l'avenir :

Investissez dans la formation,

Investissez dans l'innovation,

Investissez dans l'industrie.

Affectez votre taxe d'apprentissage à **2Arami**, association porteuse de Hall 32 (jusqu'à 30% des 13% du solde libérateur).

Hall 32, un Centre de Formation qui accompagne les entreprises dans leur métamorphose industrielle et forme des apprentis et des professionnels aux métiers de l'industrie.

En partenariat avec le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, Hall 32 délivre des diplômes allant du Bac Professionnel au BTS, en particulier sur les métiers en tension du tissu industriel régional.

Ces diplômes sont préparés en alternance pour garantir à chaque étudiant, une employabilité optimale à la fin de son parcours scolaire.

CHIFFRES CLÉS

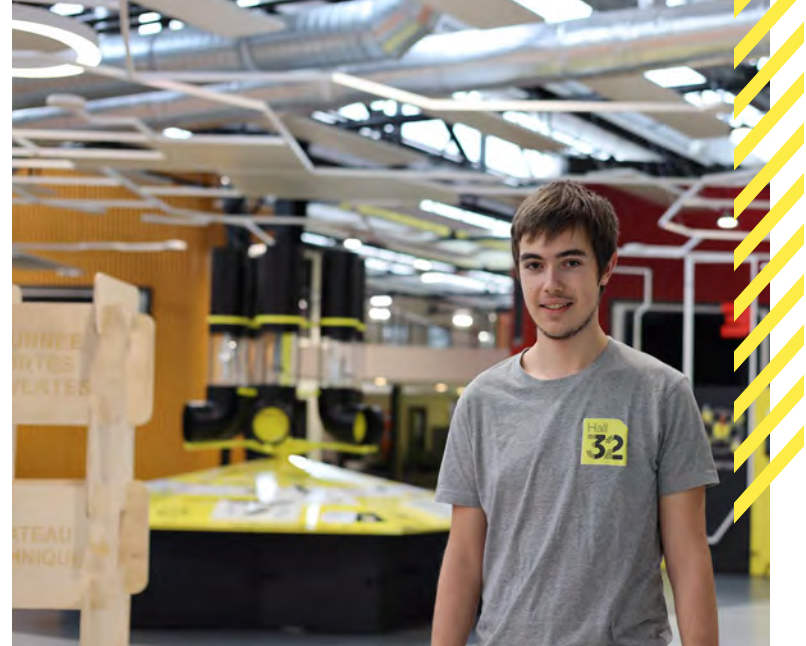
194 étudiants

dont **153** apprentis

dans **74** entreprises

25 intervenants experts métiers

7 formations métiers



UNE INSERTION PROFESSIONNELLE OPTIMALE

1 programme pédagogique adapté à l'emploi grâce à une observation fine du marché et l'analyse globale des besoins des entreprises de la région,

1 accompagnement individualisé au travers d'ateliers et de cas pratiques pour se confronter aux démarches d'embauche,

1 développement continu de l'entrepreneuriat au travers de projets menés en collaboration avec des professionnels.



UNE ÉCOLE QUI INNOVE À TRAVERS SON PLATEAU TECHNIQUE, SON DESIGNLAB ET SON FABLAB.

A Hall 32, les outils conventionnels côtoient les outils plus innovants et performants : impression 3D, bras robotique, ligne de production du futur, découpe jet d'eau et technologies numériques.

Toutes ces technologies sont intégrées aux projets pédagogiques et accessibles aux apprenants de Hall 32 et aux élèves d'autres établissements dans le cadre de conventions, d'ateliers de découvertes et de projets scolaires.



POURQUOI NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Association à but non lucratif, le modèle économique du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie est basé sur 4 sources de financement :

- La taxe d'apprentissage
- Le mécénat d'entreprises
- Les financements OPCO
- Les revenus liés aux activités de formations et d'accompagnements industriels

NOUS SOUTENIR, C'EST PERMETTRE DE :

- Former des étudiants responsables
- Adapter la pédagogie aux attentes du marché
- Nous donner les moyens d'investir dans les dernières technologies

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1 Téléchargez le bordereau de promesse de versement sur notre site www.hall32.fr

2 Remplissez-le et envoyez-le par courrier à l'adresse suivante : **32 rue du Clos Four - 63100 Clermont-Ferrand** ou par e-mail à : compta@hall32.fr

3 Déclarez et payez votre taxe à **l'Urssaf** via la DSN d'avril 2023 (5 ou 15 mai 2023)

4 Fléchez votre versement vers Hall 32 ou 2Arami via **SOLTéA** à la fin du premier semestre 2023

? Si vous avez besoin d'être accompagné, notre responsable commercial Yassir Ben Akka est à votre écoute : yassir.benakka@hall32.fr

